

PRIX D'ABONNEMENT.

AU CANADA
Edition Tri-hebdomadaire : Un An, \$4.—6 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire : Un An, \$2.—6 Mois, \$1.
AUX ÉTATS-UNIS.
Edition Tri-hebdomadaire : Un An, \$5.—6 Mois, \$2.
Edition Hebdomadaire : Un An, \$3.—6 Mois, \$1.
PAYABLES D'AVANCE.
Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.
On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'étranger ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Éditeurs-Propriétaires.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.

Six lignes, première insertion 50 Cents.
Chaque insertion subséquente 13 "
Dix lignes, première insertion 67 "
Chaque insertion subséquente 17 "
Au-dessus de dix lignes, par ligne 7 "
Chaque insertion subséquente, par ligne 2 "
Un quart, à l'année \$30.00
Un demi-quart, do \$16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

AVIS.

En raison des fêtes de Noël, de la Circoncision et de l'Épiphanie, l'Ordre ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine et la suivante : le mercredi et le vendredi matin.

BAS-CANADA.

Montréal, 22 Décembre 1865.

Arrivée de Mgr. de Montréal.

Enfin, le vénérable Evêque de Montréal est de retour au milieu de nous ; l'incognito qu'il a voulu garder a été cause de bien des déceptions ; mais enfin il nous est donné aujourd'hui d'enregistrer l'heureuse réalité.

C'est mercredi matin, vers 10 h. 15, que nous l'avions vu, que Monseigneur est arrivé à la gare Bonaventure où une centaine de citoyens, tant prêtres que laïques, l'attendaient avec impatience pour la troisième fois, et où il fut accueilli par de joyeuses acclamations, avec cette sympathie et cette cordialité vraiment touchantes qu'il a su s'attacher de la part de ses ouailles. Il serait difficile de dire ce qui se passa dans le cœur du saint Prélat en ce moment solennel, en touchant encore une fois cette terre chérie de Montréal après un long et lointain voyage, en voyant cet empressement, en lisant sur tous les visages le bonheur et la jubilation, en entendant toutes les cloches de toutes les églises sonner à larges volées le joyeux carillon du retour.

Il était 10 h. 15 heures lorsque les chars arrivèrent ; on avait eu l'ingénieuse idée de les recouvrir de verts sapins, et à cette vue les yeux de la foule qui attendait ne s'y trompèrent point. Bientôt on en vit sortir le bien aimé Pasteur : un sourire de bonheur illuminait ses nobles traits ; qu'il portait d'ailleurs, l'empreinte d'une excellente santé. Sa Grandeur était accompagnée de M. le Chanoine Paré, de M. le Chapelain Moreau et de M. Olivier Berthelet qui étaient allés à sa rencontre jusqu'à St. Jean ; ses compagnons de voyage étaient : M. l'abbé Lavalée, Curé de St. Vincent de Paul, et deux Frères de la Charité venant de Gand, les Frères Théophile et Severin. Quant à M. Huberdeau, nous regrettons d'apprendre qu'il a été retenu en route, à Burlington, par une indisposition assez grave.

Monseigneur fut reçu, au débarcadere, par les Grands Vicaires, Chanoines et Prêtres de l'Évêché, le R. P. Viguier et quelques autres Pères Jésuites, et une foule de citoyens distingués ayant à leur tête Son Honneur le Maire. Les élèves de l'école de l'Évêché y étaient en corps, précédés de leur drapeau. De la gare du chemin de fer, à l'Évêché, le court trajet se fit à pied, tout naturellement ; sur tout le parcours les populations étaient accourues et recevaient, agenouillées, les premières bénédictions du Pasteur.

Arrivée à la demeure épiscopale, le premier soin de la foule fut de se porter dans la Cathédrale où, quelques minutes après, à 11 heures, Sa Grandeur, revêtu des ornements sacerdotaux, venait dire une messe dans laquelle le cœur du pieux Evê-

que n'a pas dû oublier ses enfants chéris. Cette cérémonie, toujours imposante et plus impressionnante encore à cause de la circonstance, était rehaussée par le chant superbe que fournit le chœur de l'Évêché. Après la messe, Monseigneur prit la parole pour remercier, en quelques mots bien sentis, les fidèles qui étaient accourus avec tant d'empressement à son arrivée, et dit qu'il leur apprendrait dans quelques jours les nombreuses bénédictions que la Cour de Rome envoie à ce Diocèse. La foule se dispersa alors.

Le même soir, Sa Grandeur se rendit à Notre-Dame et y chanta le Salut du Jubilé des hommes. Nous sommes en mesure d'ajouter quelques détails sur le voyage du dighe Evêque et de ses compagnons. Nous devons dire, tout d'abord, que la santé de Monseigneur est meilleure encore que lorsqu'il nous a quittés. Durant tout son long voyage, il n'a éprouvé que deux maux, sans gravité d'ailleurs : l'un à Rome dans le mois de février, et l'autre, l'autre, à Laffèche. Cependant, il a laissé Rome à temps, car le climat commençait à l'incommoder. M. Lavalée, lui, est en parfaite santé ; il n'y a que M. Huberdeau dont la santé laisse à désirer.

C'est le 14 novembre que Mgr. et ses compagnons laissèrent la Ville-Sainte ; avant de partir, néanmoins, Sa Grandeur écrivit à son Administrateur, M. Trépan, une lettre dans laquelle Elle lui annonçait que tout semblait être réglé pour lui permettre de retourner au Canada plus tôt qu'Elle ne l'avait pensé ; cependant, Elle ne parla pas de son départ d'une manière précise, et vint Elle-même mettre à la poste de Paris cette lettre qui porte le timbre du 18 novembre, jour auquel Mgr. et ses compagnons arrivèrent dans la capitale de la France.

Leur attention était de s'embarquer à bord du *Toulon*, de la ligne française ; mais on leur apprit que ce navire au lieu de mouiller au Havre, touchait à Hambourg, afin de ne pas être retenu en quarantaine en arrivant à New-York ; ils se décidèrent alors à prendre le *Bellona*, vieux paquebot d'une ligne irlandaise, qui partait du Havre pour l'Amérique. Ils laissèrent donc Paris le 24, et le 25 à 2 heures de relevée, le *Bellona* prenait la mer. La traversée fut longue, mais magnifique ; et Mgr., à part une seule journée d'indisposition, fut, durant tout le trajet, dans le meilleur état possible.

C'est que samedi dernier, le 16, vingt et un jour après son départ, que le *Bellona* arriva à New-York ; il fut soumis, pendant deux jours, à la quarantaine. Monseigneur obtint la permission de débarquer samedi ; mais il dut attendre ses compagnons, qui ne purent mettre pied à terre que lundi. Le même soir, ils laissèrent New-York par le convoi de 11 h. Ils furent salués à Burlington par quelques Religieuses ; M. Huberdeau se trouva si malade, qu'il dut s'arrêter là. Mardi soir à 9 heures, ils arrivaient à St. Albans, et ils complaient bien arriver à Montréal dans la nuit, afin de surprendre leur monde ; mais il y eut mal-entendu dans la jonction des convois, et force leur fut de passer la nuit à St. Albans. Le lendemain matin à 6 h. heures, ils laissèrent cette ville et arrivaient enfin à Montréal à 10 h. heures, à l'heure même que nous avions indiquée.

Quelle sera le résultat de cette catastrophe ministérielle ? D'après les informations particulières de notre confrère du *Pays*, M.

La Coalition est brisée.

Une dépêche télégraphique d'Ottawa arrivée en cette ville mercredi matin annonçait la résignation de M. Brown et sa retraite du Ministère.

Quoiqu'en disent la *Minerve* et la *Gazette de Montréal*, cette nouvelle ne surprit personne, car depuis longtemps, et nous pouvons dire depuis la formation même de la coalition, tous les hommes sensés avaient prévu ce dénouement.

Les conjectures touchant les causes de cette résignation du Président du Conseil, qui avait fait tant de sacrifices comme libéral et comme chef de parti pour obtenir la réalisation d'un rêve qu'il eût depuis plus de douze années, ne laissent pas de se multiplier infiniment ; les uns prétendent que la rupture a été amenée par des différences de vues relatives à la question du Nord-Ouest ; d'autres attribuent la retraite de M. Brown à une divergence essentielle de principes touchant le renouvellement du traité de réciprocité ; quelques-uns croient voir dans la retraite des ministres conservateurs d'en venir à la question de la fédération des deux Canadas le motif de cette résignation. Pour notre part, nous croyons que la position du Conseil était telle : M. Brown voyait depuis longtemps que ses partisans clairs commençaient à se fatiguer d'une politique d'attente et d'espérances comme celle qu'on leur faisait subir depuis dix-huit mois ; il n'était pas sans s'apercevoir que la confédération est aujourd'hui condamnée, ou du moins que son parti la considère comme telle ; d'un autre côté, les ministres, qui ne veulent pas avouer que leur projet est fondé, refusent de concéder maintenant la fédération des deux Canadas. Nous croyons que M. Brown aurait demandé que les chambres soient convoquées le plus tôt possible et que l'administration soumette une mesure à la prochaine session dans le but d'appliquer le principe fédéral à l'Union du Haut et du Bas-Canada, avec la représentation basée sur la population. Toutes ces conjectures sont vraisemblables, car nous ne pouvons croire que M. Brown se soit décidé à briser une coalition dont il était la pierre angulaire, et qui lui a arraché de si grandes concessions de principes, sans que les motifs de sa retraite soient basés sur la question même qui avait servi de fondement à la fusion du parti radical avec le parti conservateur.

Nous sommes intimement convaincus que le chef du parti *claire-grit* n'est pas sans avoir subi l'influence de ses partisans pour suivre une telle ligne de conduite ; et la déclaration d'un honorable membre de l'Assemblée Législative, qui nous disait il y a quelques jours, qu'en maintes occasions les radicaux haut-canadiens lui avaient déclaré, dans le cours de la dernière session, que c'était la dernière fois qu'ils ne marchaient pas de front avec le parti libéral Bas-Canadien, devient aujourd'hui un enseignement précieux et jette une lumière de plus en plus vive sur la situation. M. Brown avait mis en jeu une popularité à laquelle il tient par-dessus tout, et le danger de cette même popularité a dû influer grandement sur la résolution qu'il vient de prendre.

Quelle sera le résultat de cette catastrophe ministérielle ? D'après les informations particulières de notre confrère du *Pays*, M.

Commerce libre \$113,184,772
Effets sujets aux droits 50,856,163
D'un autre côté, la valeur de nos exportations est de \$143,115,010 pour le commerce libre et de \$6,312,819 pour les objets soumis aux droits de douanes et qui ne furent pas mentionnés dans le traité de réciprocité. L'abolition du traité devra donc être désavantageuse, non seulement aux Canadas, mais encore à nos voisins, et cela dans une proportion d'autant plus considérable qu'ils perdront ainsi l'usage du Welland et du St. Laurent qui ont nourri jusqu'ici le commerce des Etats de l'Ouest. Ne pourrions-nous pas ajouter aussi que les avantages immenses qui s'ont retirés de nos pêcheries devraient peser quelque peu dans la balance, et rappeler qu'en 1856 la chambre de commerce de New-York a demandé au Congrès d'enlever toutes restrictions au commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

Ces statistiques suffisent assurément pour démontrer que l'Administration Canadienne a dû prendre une ligne de conduite particulière à ce sujet, et que loin d'employer tous les moyens capables de nous obtenir le renouvellement de ce traité, elle a plutôt cherché à nous en priver, afin de paralyser notre commerce et celui des provinces sœurs, et de les forcer à accepter la confédération comme transition à un nouveau traité.

Howland aurait aussi offert sa résignation ; ce fait seul indiquerait la justesse des remarques que nous venons de faire, et démontrerait que M. Brown ne se serait pas retiré à raison d'une divergence d'opinion sur des questions secondaires, mais bien à raison de motifs puisés dans les principes mêmes autour desquels s'est groupée la coalition.

Nous ne serions pas surpris de voir des élections générales annoncées pour cet hiver même ; cependant, nous croyons que les réserves faites dans les télégrammes reçus jusqu'aujourd'hui permettront aux ministres de garder leurs portefeuilles jusqu'à la prochaine session qui sera retardée le plus possible, malgré la certitude que nous entretenons, que les indispositions du *Globe*, ou même des autres membres de l'Administration, nous apprendront bientôt les véritables raisons qui ont amené cette importante résignation.

Le traité de réciprocité.

STATISTIQUES

Le secrétaire du trésor des Etats-Unis est loin de désirer le renouvellement du traité de Réciprocité sans lequel le commerce canadien va recevoir un échec dont il ne se relèvera qu'avec les plus grandes difficultés, s'il y parvient jamais. Les avantages cependant qu'en retirent nos voisins sont tellement grands que nous devons leur supposer des raisons de haute importance pour nous refuser le renouvellement de ce traité aujourd'hui.

En 1854, année du traité, la valeur des importations faites des Etats-Unis au Canada fut de \$15,583,098 ; l'année suivante, elle augmenta d'un tiers et fut de \$20,828,671. La valeur de nos exportations aux Etats-Unis augmenta dans la même période de \$8,649,002 à \$17,737,277.

La valeur totale de nos importations faites sous le traité de réciprocité depuis 1855 jusqu'en juin 1864 est comme suit :

Commerce libre \$113,184,772
Effets sujets aux droits 50,856,163

D'un autre côté, la valeur de nos exportations est de \$143,115,010 pour le commerce libre et de \$6,312,819 pour les objets soumis aux droits de douanes et qui ne furent pas mentionnés dans le traité de réciprocité. L'abolition du traité devra donc être désavantageuse, non seulement aux Canadas, mais encore à nos voisins, et cela dans une proportion d'autant plus considérable qu'ils perdront ainsi l'usage du Welland et du St. Laurent qui ont nourri jusqu'ici le commerce des Etats de l'Ouest. Ne pourrions-nous pas ajouter aussi que les avantages immenses qui s'ont retirés de nos pêcheries devraient peser quelque peu dans la balance, et rappeler qu'en 1856 la chambre de commerce de New-York a demandé au Congrès d'enlever toutes restrictions au commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

Ces statistiques suffisent assurément pour démontrer que l'Administration Canadienne a dû prendre une ligne de conduite particulière à ce sujet, et que loin d'employer tous les moyens capables de nous obtenir le renouvellement de ce traité, elle a plutôt cherché à nous en priver, afin de paralyser notre commerce et celui des provinces sœurs, et de les forcer à accepter la confédération comme transition à un nouveau traité.

C'est an pays à juger nos ministres sur cette question.

Le "Courrier de St. Hyacinthe."

Nous apprenons que M. Gladu qui vient de laisser la rédaction du *Courrier de St. Hyacinthe*, est entré en religion chez les Révérends Pères Oblats. Les luttes politiques que notre confrère avait eu à soutenir, les efforts que sa conscience avait faits pour digérer le projet des hommes actuellement au pouvoir, ont sans doute influé beaucoup sur cette décision. Nous souhaitons à M. Gladu de goûter les joies de la solitude et d'y oublier les désagréments d'un monde pour lequel il ne paraissait pas fait. On nous annonce en même temps que son successeur est M. F. X. Girard qui est un *déchet* du parti libéral. Nous comprenons trop les raisons personnelles qui ont forcé M. Girard à accepter cette mince situation pour lui en faire un grand crime ; cependant il faut avouer qu'un parti qui ne peut trouver dans ses propres rangs les hommes qu'il lui faut pour rédiger des feuilles qu'il subventionne en grassement, doit être rendu bien bas déjà dans l'esprit des populations.

Si nous jugeons de M. Girard par ses débuts, il faut convenir qu'il ne nous paraît pas de force herculéenne ; qu'il continue pourtant, et nous verrons bientôt, non pas quelle personne nous avons faite, mais quelle acquisition nos adversaires ont eu faire.

Les affaires de la Jamaïque occupent tellement l'attention publique en Angleterre, que le Gouvernement a décidé d'instituer une Commission d'enquête qui sera composée de Sir H. Storks, Sir Edmund Head, ancien Gouverneur du Canada, et d'un avocat. Le *Daily News* de Londres ajoute que le Gouvernement a écrit au Gouverneur Eyre, le priant de lui donner des explications complètes sur cette affaire.

M. le Secrétaire d'Etat, William H. Seward, vient de proclamer, à la date du 18 Décembre 1865, l'abolition de l'esclavage par tous les Etats-Unis d'Amérique, et de déclarer l'indépendance proposée à ce sujet et adopté par vingt-sept Etats, c'est-à-dire par les trois quarts du nombre total des Etats-Unis, devenu valide et qu'il fait partie de la constitution des Etats-Unis.

La situation aux Etats-Unis n'est guère satisfaisante, si nous jugeons d'après l'extrait suivant du *Courrier des Etats-Unis* :

"Il semble que cette pauvre Constitution des Etats-Unis, pour le maintien et l'intégrité de laquelle tant de sang a déjà été versé, soit vouée à une mutilation complète de la part de ceux-là même qui ont toujours affecté le plus de respect pour elle. Au train dont vont les choses, il y a tout lieu de craindre que le texte primitif du pacte fondamental de l'Union ne subisse bientôt une transformation radicale grâce aux nombreux amendements de tout genre dont on veut le couvrir. On ne compte pas, en effet, moins de douze de ces amendements aujourd'hui pendans dans les deux chambres du Congrès. L'un a pour objet de fixer la base de la représentation sur le nombre des électeurs inscrits au lieu de l'être sur le chiffre de la population ; un autre

d'autoriser la création d'un tarif de droits à l'exportation ; un troisième a pour but de défendre aux Etats d'établir une distinction entre les citoyens de couleur différentes en matière électorale ; quatre ou cinq autres sont relatifs aux droits sociaux et politiques des nègres ; il en est enfin qui défendent à jamais le remboursement de la dette confédérée.

"Tous ces amendements ne sont encore, il est vrai, qu'à l'état de projets, et bien que leurs auteurs appartiennent au parti qui domine aujourd'hui la situation, il faudrait pour leur donner force de loi, s'ils étaient votés par le Congrès, qu'ils fussent ratifiés par les trois quarts des Etats. Cette ratification leur serait-elle acquise ? on peut en douter ; cependant si l'on considère que dans certains Etats du Sud la moitié des électeurs est encore exclue du scrutin, on peut conserver une appréhension légitime sur le résultat possible du vote. Quoiqu'il en soit, ces projets d'amendements sont fâcheux à tous égards. En s'engageant sur un pareil terrain, on risque de fausser entièrement l'esprit de la constitution primitive, en y introduisant des questions secondaires qui le surchargent inutilement, en aliénent le sens et la portée et produisent la confusion dans un contrat qui doit être aussi clair que possible. C'est cette confusion même, apportée au pacte fondamental qui, on se le rappelle, a causé déjà tant de maux, tant de divisions."

Ordination.

Il y a eu ordination générale au Grand Séminaire dimanche le 17 courant. En l'absence de Mgr. de Montréal, la cérémonie a été faite par Mgr. Lynch, de Toronto, assisté de MM. les abbés Larue et C. Leclair. M. l'abbé Rouxel agissait comme maître des cérémonies. Voici la liste des ordinands :

Prêtres :—MM. Eucher Laporte, Montréal ; Isaac Dooz, do ; Camille Caisse, do ; Louis Gauthier, Société de la Sainte Croix ; John J. Chisholm, Arichat, N. E.

Diocèses :—MM. J. E. Filiatrault, Montréal ; Joseph Lauzon, do ; Sons-Diocèses :—MM. Charles P. Beaubien, Montréal ; Francis A. Kavanagh, do ; A. Boissonault, do ; Louis D. Laferté, do ; T. Alfred Larose, do ; Isidore Forget, do ; Louis Z. Champoux, do ; J. B. Beauchamp, do ; Wm. H. Fitzpatrick, do ; Thomas L. Maguenis, do ; Richard J. Patterson, do ; Thomas H. Barry, Chatham, N. B. ; Neil N. Mackinnon, Charlottetown, P. E. ; Wm. J. O'Donoghue, Halifax, N. E. ; Barthélémy L. McKeay, St. Jean, N. B. ; Thos. J. Morris, Toronto ; Frederic Audet, St. Hyacinthe ; Lawrence Walsh, Hartford, Conn. ; J. B. Côté, Société de la Sainte Croix.

Minors :—MM. Arsène Dubuc, Montréal ; Jules B. Rioux, do ; Alphonse Seguin, do ; Pierre A. Seguin, do ; Narcisse A. Troie, do ; Joseph U. Poitras, do ; Michel L. Dougherty, Boston ; James J. McDermott, do ; Joseph McCann, Toronto ; Amédée Dufresne, St. Hyacinthe ; Henri Millette, do ; John Sullivan, Hartford, Conn. ; Louis J. Lecours, Société de la Sainte Croix, Patrick Collivan, do ; William Demers, do.

Tonsures :—MM. James Bresnan, Halifax, N. E. ; Edward Murphy, do ; John Sullivan, Hartford ; Joseph Léonard, Montréal ; Patrick Collivan

En 1832 fut conclu son mariage avec la princesse Louise d'Orléans, fille de Louis Philippe (9 août). La même année, il épousa une jeune personne dans cette lutte, qui fut pour résultat la prise de la citadelle d'Anvers par les Français. Un traité de *Statu quo*, conclu pour cinq ans, permit à la Belgique d'organiser son gouvernement, et de développer les éléments de sa prospérité intérieure. Le roi créa malgré une certaine opposition, l'ordre de Léopold, destiné à récompenser les services civils et militaires. Bientôt il eut à protéger le statu quo et contre l'exaspération belge et contre les prétentions hollandaises. A la suite d'armements considérables et d'hostilités en Belgique, qui durèrent quatre années, le traité de vingt-quatre articles fut enfin ratifié par les

Société de la Sainte Croix ; William Demers, do.

Le Roi Léopold 1er.

Le télégraphe nous a transmis l'autre jour, sans aucun détail, la nouvelle de la mort de Léopold 1er, roi des Belges. Cet événement, quoique prévu depuis un certain temps, a dû causer en Europe une profonde impression. Léopold, le Nestor des Souverains européens, avait su se faire dans l'ancien continent une place qu'on refuse souvent aux monarques de pays plus étendus et plus puissants que la Belgique.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter la carrière historique du roi défunt. Nous nous bornerons aujourd'hui à donner sa biographie telle que nous la trouvons dans le Dictionnaire de Vapereau :

Léopold 1er (Georges-Christien-Frédéric) roi des Belges et de la Colombie, le 16 décembre 1790, est le fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Une excellente éducation scientifique et littéraire lui avait fait la réputation d'un des princes les plus instruits de l'Europe, lorsque le mariage de sa sœur Julienne avec le grand-duc Constantin le détermina à entrer au service de la Russie. En 1805, on le qualifiait l'empereur Alexandre à Erfurt, un qu'il quitta, mais la volonté souveraine de Napoléon, qui disposait de sa principauté, le contraignit, en 1810, à quitter Moscou, et à se retirer dans l'administration du Saxe-Cobourg. En 1817, le prince Léopold, comte d'un trait de frontières avec la Bavière, qu'il voyagea à l'étranger jusqu'à la fin du mouvement de 1813 lui permit de rentrer dans l'armée russe. Général de cavalerie, il déploya beaucoup de bravoure et de talent dans les campagnes de Prusse et de France, à Lutzel, à Bautzen, à Kulm et surtout à Leipzig, puis à Brienne, à Arcis-sur-Aube, et à La Fère Champenoise, et à la suite de ces affaires il reçut les insignes des ordres de Saint-Georges et de Marie-Thérèse. Après être entré à Paris, il accompagna l'empereur Alexandre en Angleterre, où il fixa l'attention de la princesse Charlotte, fille du prince de Galles et d'Edouard, duc de Kent. Il quitta Londres pour aller faire valoir ses droits au congrès de Vienne, et, rappelé subitement à l'armée par le retour de Napoléon, rejoignit son corps sur les bords du Rhin. A la bataille de Waterloo, il retourna en Angleterre, se fit naturaliser anglais le 27 mars 1816, et épousa, le 2 mai, la princesse Charlotte. Il recevait en même temps une pension annuelle de 50,000 livres sterling, le titre de duc de Kent et le rang de prince du sang. Les Anglais semblaient avoir fondé sur cette union de grandes espérances, lorsque la princesse mourut subitement de couches, le 5 novembre 1817. Retiré à Claremont, son caractère se manifesta par une sympathie pour la cause nationale irlandaise et le rôle qu'il joua dans la haute diplomatie du royaume commun. Le prince Léopold fut élu membre du Conseil privé.

La proclamation de l'indépendance des Grecs le tira de sa retraite. Au commencement de l'année 1830, les représentations des puissances alliées lui firent le rôle de médiateur, qui accepta d'abord conditionnellement, sous certaines garanties de frontières et de politique, et qu'il finit par répéter franchement devant le mauvais vouloir de la diplomatie. Il se vit désigné presque immédiatement au choix des Grecs, qui voulaient l'accomplir leur révolution, et l'acceptation des puissances alliées, qui voulaient point de la candidature faite au duc de Nemours. Le 26 juin 1831, le prince Léopold fut officiellement à Londres la députation du congrès national belge, et déclara l'adhésion de ce congrès au projet préliminaire de paix, dit des dix-huit points, puis, le 21 juillet 1831, à dater de ce jour, il fut roi des Belges. Après de longues délibérations, la nécessité de la paix et la triple hostilité de la Hollande, de l'Angleterre et de la Russie firent conclure les Belges au partage de la dette et du Luxembourg. Léopold fit son entrée à Bruxelles le 21 juillet 1831. A dater de ce jour, il fut roi des Belges. Léopold fit son entrée à Bruxelles le 21 juillet 1831. A dater de ce jour, il fut roi des Belges. Léopold fit son entrée à Bruxelles le 21 juillet 1831. A dater de ce jour, il fut roi des Belges.

En 1832 fut conclu son mariage avec la princesse Louise d'Orléans, fille de Louis Philippe (9 août). La même année, il épousa une jeune personne dans cette lutte, qui fut pour résultat la prise de la citadelle d'Anvers par les Français. Un traité de *Statu quo*, conclu pour cinq ans, permit à la Belgique d'organiser son gouvernement, et de développer les éléments de sa prospérité intérieure. Le roi créa malgré une certaine opposition, l'ordre de Léopold, destiné à récompenser les services civils et militaires. Bientôt il eut à protéger le statu quo et contre l'exaspération belge et contre les prétentions hollandaises. A la suite d'armements considérables et d'hostilités en Belgique, qui durèrent quatre années, le traité de vingt-quatre articles fut enfin ratifié par les

—Monsieur votre oncle, répondit gravement le notaire, était le meilleur des parents, comme il était le plus honorable des hommes. Maintenant, je vous dois toute la vérité. En vous assurant de la fortune le jour même de sa mort, il a craint d'encourager vos penchants à la dissipation, mais il a déposé dans mon coffre, sous le nom de 200,000 fr. pour vous être remis, lorsque vous viendrez à l'âge de majorité, dans le cas où, ayant embrassé une carrière honorable, vous porteriez dignement votre nom.

Et puis, lorsque j'allai le voir, pour la dernière fois, bien qu'il fût très faible, il me dit :

— Vous verrez si je me suis trompé sur le compte de Fernand, et si ma tendresse quasi-paternelle m'a aveuglé. Mais je crois que, sans attendre de moi autre chose que mon portrait et ma vieille croix, il viendra quelque jour chercher son héritage !

Le paradis semblait s'ouvrir devant moi—Gardez, gardez le dépôt, m'écriai-je. Donnez-moi seulement le portrait.

L'autre cher oncle ! oublié ! méconnu ! quand je le revis tel que l'art seul pouvait encore me le rendre, avec ses beaux cheveux blancs et son doux sourire, j'aurais voulu l'interroger et lui demander s'il était content de moi ; mais, ne pouvant rien faire de plus, je collai mes lèvres à la glace insensible, froide comme la tombe, et je me suis dit que peut-être il le voyait de là-haut !

La voix de Fernand s'élevait ; il

Feuilleton de "L'Ordre."

FERNAND.

III.

Suite et fin.

Il essayait d'être gai en prononçant ces derniers mots. Il se leva, marcha dans la chambre, regarda vaguement par la croisée la foule qui s'agitait en bas ; il essaya même de fredonner comme autrefois un refrain de soldat, puis déchira avec ses dents plusieurs cigares sans se décider à en commencer aucun.

— Ne m'en voulez pas d'avoir si mal répondu à votre bonne amitié, me dit-il enfin. Croyez qu'il m'en coûte cruellement de vous laisser partir seul. Dites-moi que vous m'approuvez, cela me fera du bien.

Je lui serrai la main en silence.

— Restez-vous à Paris ? lui dit-il.

— Non, reprit-il, je vais passer quelques jours chez mon père, quoiqu'il m'en coûte de trouver dans la maison paternelle une maison étrangère, puis j'irai peut-être à Bourbonne pour tuer le temps et soigner ma blessure. Je retrouverai là d'autres invalides comme moi ; nous parlerons de nos misères et de nos succès.

— Oui, lui dit-il ; mais tout cela ne sera pas l'avenir heureux que j'avais rêvé pour vous, c'est la solitude, l'iso-

lement, et quand l'âge nous arrive.... il est si dur de se trouver sans famille ! Il se détourna de moi, se remit à la croisée, puis revint, et me dit brusquement :

— Ne prolongez point les larmes et les regrets. Je vous remercie du fond de l'âme ; je vous demande de ne pas m'oublier, et de parler quelquefois de moi à Gray.

J'avais de la peine à m'éloigner. Il voulut sortir avec moi et m'emmena déjeuner au café, en traversant le tumulte des boulevards, afin d'éviter de nouvelles causeries intimes. Nous passâmes deux jours à Paris ainsi, sans nous quitter ; mais lui, cherchant le bruit et la foule, malgré la faiblesse de son corps, qui le trahissait souvent. Il évitait les retours sur le passé ; mais je sentais à chaque instant qu'il songeait à Gray. J'admirais combien il avait l'âme forte et fière.

Il me fallut partir enfin ; mon oncle me rappela impérieusement. Je quittai Fernand avec un chagrin réel. Il me conduisit au chemin de fer. Il affectait un grand calme, mais il était plus pâle que de coutume. Nous échangeâmes peu de paroles chemin faisant, et quand nous fûmes séparés et que la vapeur prit son terrible vol, je vis encore mon pauvre ami immobile à la place où je venais de le quitter. Son sacrifice était fait.

En arrivant à Gray, je crus devoir tout raconter à M. Guérin.

— C'est un brave et digne jeune homme, qui méritait un meilleur sort, me dit-il d'une voix pénétrée.

Je revis Mlle Elvire, et je fus surpris de la trouver aussi bien. Elle renaissait visiblement, comme une fleur après un orage.

L'aurait-elle oublié ? me dit-je.

Et je saurai librement de Fernand, de ses succès, de ses blessures, de l'altération de sa santé.

Comme elle m'écoulaient parler, son attention était si parfaitement absorbée qu'elle ne songeait point qu'elle était sous un regard observateur. Les roses pâles de ses joues se teignirent de pourpre, et de belles larmes involontaires voilèrent un moment son doux regard. Je fus rassuré, je crus deviner même que ce pauvre père, plus tendre que discret, avait laissé entrevoir à sa fille sa bonne volonté pour un fiancé pauvre, mais préféré. Mlle Guérin était fière de celui qu'elle aimait. C'est la seule gloire et le plus grand bonheur d'une femme ; et puis, cette heure, on désespère difficilement de l'avenir. On voit encore l'espérance sous les traits charmants cachés dans l'azur des horizons lointains.

Cinq grands mois s'écoulèrent sans apporter autre chose de Fernand que des billets tristes et insignifiants. Il semblait s'ennuyer partout, dans la maison paternelle surtout, où il respirait une si froide atmosphère, puis chez ses amis, aux eaux, à Bourbonne,

jusque dans les montagnes des Pyrénées, où il avait été chercher de l'air et du repos.

Je commençais parfois à trouver la vie de la campagne un peu monotone dans la seule compagnie de mon oncle. Le détail de ses travaux agricoles, sans cesse renaissantes, finit par causer à certaines imaginations mobiles une sorte d'uniformité lourde à porter. Il fallait se lever dès l'aube, pour surveiller les ouvriers ; les bruits du jour ne venaient guère se mêler à la tâche journalière ; le soir, nous faisions une partie de piquet ou nous parlions des foins, des trèfles et des colzas.

Une fois mon oncle, plus fatigué que de coutume, s'était laissé aller complètement au sommeil ; cela lui arrivait souvent ; et je restai à songer au passé, à l'avenir, au monde absent, aux amis éloignés, et surtout à Fernand. Tout à coup, un grand bruit se fit entendre des dehors. Le chien de garde jetait des cris d'alarme, la cloche de la grille retentissait avec violence. J'entendis le bruit d'un fouet, le galop d'un cheval. Mon oncle eut à un incendie, au tocsin ; moi, je m'élançai tout joyeux au dehors : c'était une distraction, un arrivant, une voile à l'horizon.... et puis, un secret pressentiment m'avertissait, je crois. J'avais raison : c'était Fernand.

Fernand, mais non plus ce beau mélancolique, ce blessé lassé par la victoire ; mais Fernand joyeux, avec la

gaîté, l'entrain, les sourires de l'ami d'autrefois.

— Mon cher, me dit-il, félicitez-moi, je suis heureux, trop heureux peut-être. Cette joie si inattendue, si peu méritée, me fait peur !

ECIAL.
E "COMMERCIAL UNION,"
HILL, LONDRES.
.....£2,500,000 *Sterling.*
T SUR LA VIE.

ne épouse peut prendre une police sur la vie de son mari.

LENT DU FEU. — L'assurance-accidents, c'est qu'elle a pourvu à une classification spéciale qu'une prime proportionnée aux risques encourus.

La Compagnie a été de nature à satisfaire au désir de délargir le cercle des opérations de la Compagnie au public canadien PARFAITE SECURITE.

Les Directeurs et les Agents généraux occupés à traiter toutes les questions qui seront soumises à leur attention.

W. E. ST. PAUL, MONTREAL.
Inspecteur des Agences — T. C. LIVINGSTON, A. P., Haut-Canada
et A. T. TELLIER.

hm-144

ON THE HARVEY
WILLIAMS & SON
FURNITURE

A detailed black and white illustration of a horse-drawn carriage. The carriage is ornate, with large spoked wheels and a decorative body. It is being pulled by a single horse. In the background, there is a two-story building with many windows. The word 'FURNITURE.' is visible on the upper part of the building's facade. The scene is set on a street.

BLES DE M^CGAVEY
Rue St. Joseph,
 de MEUBLES de toutes espèces pour renco-
 roches, particulièrement des CANAPES
 ER, WHATNOTS, CHAISES UNIES et de GO-
 pour un prix très de Noël et de Jour de l'An qui
 mille qu'un Set de Chambres ou même un Cana-
 plet aussi com- Voulez faire place à ces Meub-
 ante place pour les log- Car après tout, c'
 ne des Gravures, des Rideaux, des Tapis, etc.
 e les Albums et les autres Provença qui foront in-
 de ces Chaises et d'autres Meubles indénombla-
 hapeux qui ne sont pas dans les dernières mo-
 et disposés à se faire entrer dans les maisons ou
 de visites à faire, lui préférerez se dispenser
 de d'un siège confortable, d'une Chaise neuve
 haut mentionnés commencera AUJOURD'HUI
 et il n'y aura qu'un prix

10

Nouveautés ! Nouveautés
 AU
 N^o 910, RUE NOTRE DAME

Près la Rue St. Gabriel,
 A
L'Engrais du Pavillon Royal
 GIRAUD & FRÈRE, ont l'honneur d'annon-
 cer qu'ils viennent de recevoir un magnifique
 Assortiment de MARCHANDISES de
 TAISIE et autres pour l'Été, telles que :
 Soieries en grande variété,
 Mousselines,
 Châles,
 Barège,
 Rubans,
 Gants de K
 De première qualité et bien choisis.
 Draps légers pour l'été,
 Patrons de Vestes,
 Etroffs à Pantalons, etc., etc.,
 dans le dernier goût et au bon marché. A
 Une très grande quantité de marchandises
 chetées aux encaus, qu'ils offrent bien au-
 dessous de leur valeur, telles que Cotonnade, bon,
 bon, 7 1/2 Shirts, 7 1/2; Indes, 7 1/2; H
 noirs, 3 s; Etroffs à Robes, 6 1/2 à 7 1/2; H
 souches; aussi un bon assortiment de Tapi-
 pannerie, d'escaliers, etc.
 MM. Girard et Frère espèrent que vous
 serez bien leur clientèle, et, bien l'honneur
 à la manière avec laquelle vous aurez
 servis au

Pavillon rouge.

24 mai

LIBRAIRIE

Le sous-signe vient de recevoir un Assortiment tres-varié de LIVRES, etc., etc., venant directement de France. On y remarque en outre une riche Collection de Livres de Prières, Volumes, Imitation, Quir de Russie, Statues en Albâtre.

Craie et en Ivoire, Croix garnies, Chapelles montées en Argent et autres, Coquilles pour Chapelaets.

Médailles en Or et Argent, Médallions, quales.

Un riche Assortiment de Gravures, Et Lithographies, et beau choix d'images en telle, Sculptures religieuses et autres.

Z. CHAPLEAU,
Rue Notre-Dame
Vis-a-vis le Palais de Justice

12 mai.

LINE EN

Pour les Postes de l'étranger, ceux qui veulent s'abonner, s'adresser à la Librairie de M. J. B. L. A. E. & C. O.

[illegible]

